



HAL
open science

L'entretien biographique en milieu savant : implications méthodologiques

Simon Paye

► **To cite this version:**

Simon Paye. L'entretien biographique en milieu savant : implications méthodologiques. PUN-Éditions universitaires de Lorraine. Les uns et les autres.. Biographies et prosopographies en histoire des sciences, Presses Universitaires de Nancy, pp. 447-482, 2012, 9782814300965. <halshs-00655797>

HAL Id: halshs-00655797

<https://shs.hal.science/halshs-00655797v1>

Submitted on 10 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

L'entretien biographique en milieu savant : implications méthodologiques (Simon Paye)¹

publié dans: Rollet, L. & Narbonnand, P. (2011). *Les uns et les autres... Biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy.

Partir d'une expérience de recherche singulière pour revenir sur des questions de méthode peut se révéler heuristique, notamment lorsque la situation d'enquête est propice à la réflexion. Le raisonnement mené ici suit cette démarche². Il vise à contribuer aux débats méthodologiques sur l'entretien biographique à travers un retour réflexif sur une expérience de recherche peu ordinaire : celle d'un doctorant en sociologie menant des entretiens biographiques auprès d'universitaires en sciences sociales³. Autrement dit, il s'agit d'un universitaire en formation qui enquête auprès de confrères qui, socialement et professionnellement, occupent une position surplombante. La question qui s'est posée durant la recherche fut de comprendre en quoi les caractéristiques de cette situation de recherche se reflètent dans le matériau empirique produit, et de savoir à quels types de problèmes il convient de s'attendre au moment de l'analyse⁴. Y répondre suppose de caractériser la configuration d'entretien, définie ici comme un triple rapport :

En premier lieu se pose la question du *rapport de l'enquêté à l'enquête*. Le problème du passage « des mots des enquêtés aux catégories savantes censées en rendre compte »⁵ devient redoutablement épineux quand les enquêtés sont eux-mêmes des savants. Face à des individus caractérisés par une forte légitimité intellectuelle, le chercheur ne risque-t-il pas d'être inapte à se distancier du registre savant de leur récit de vie ? Qu'il s'agisse d'un cas limite ou non, la proximité entre l'enquêté et la science censée l'analyser soulève des interrogations. La nature de l'appariement enquêté / enquêteur ajoute à cela deux dimensions à considérer. Tout d'abord, lorsqu'un chercheur tente de « biographier » d'autres chercheurs, il s'expose à une gamme de risques associés à la continuité culturelle et identitaire entre le sujet analysant et l'objet analysé. C'est la question du *rapport de l'enquêteur au monde enquêté* : quels rapports au monde étudié le chercheur entretient-il lorsqu'il est lui-même indigène ? L'enquêteur n'est pas simplement « proche » du milieu social étudié ; il y est socialisé et tout autant engagé que les individus qu'il étudie. Enfin, le troisième point concerne le *rapport entre l'enquêté et l'enquêteur*. La situation d'entretien engage un enquêteur occupant une position subordonnée à l'enquêté dans la hiérarchie des positions de l'espace des sciences sociales. Le rapport de force qui en résulte joue donc en

¹ Je remercie Christine Musselin et Didier Demazière pour leurs remarques sur une version préliminaire de ce texte, ainsi que les relecteurs de l'équipe de recherche ELOHISE.

² La démarche menée ici s'inspire de celle poursuivie par Jennifer Platt dans un article intitulé « *On interviewing one's peers* », où, partant d'une situation de recherche peu ordinaire, elle plaide pour une remise en cause radicale d'une vision réifiante des méthodes de recherche en sociologie, et en particulier de la différence entre l'entretien et l'observation participante. J. PLATT, « *On interviewing one's peers* » *British Journal of Sociology*, 32-1, pp. 75-91.

³ Ces entretiens biographiques ont été menés dans le cadre d'une recherche sur les universitaires en Angleterre. Ce travail vise à élucider les dynamiques du groupe professionnel et caractériser certaines de ses propriétés : frontières, espace des carrières possibles, rythmes, fonctionnement du marché du travail, etc. L'objectif de ces entretiens biographiques est de mettre à jour les processus qui, chez l'individu, participent de son positionnement dans ce groupe et conditionnent la manière dont sa carrière s'inscrit dans l'espace professionnel. Des résultats intermédiaires de cette recherche sont présentés dans S. PAYE, « *Convergence and divergence of career paths in the labour market: the case of British academia* » *OXPO working papers*, 2010.

⁴ Il est évident que la langue employée au cours des entretiens, et son niveau de maîtrise par les deux parties, jouent un rôle dans le déroulé en conditionnant le flux des mots et, par contrecoup, le matériau d'analyse. Ce chapitre laissera de côté cette question.

⁵ O. SCHWARTZ, « *Symposium sur 'Analyser les entretiens biographiques*, de D. Demazière et C. Dubar' », *Sociologie du Travail*, 4, p. 456.

faveur de l'enquêté, renversant la dissymétrie sociale de l'entretien biographique tel qu'il est généralement traité. Quels sont les effets induits de cette position de force de l'enquêté sur la conversation et le matériau qui en est issu ? La question se pose d'autant plus que ce rapport de force s'exprime dans un même espace social, auquel se rapportent deux positions commensurables.

La coïncidence de ces trois propriétés sous-tend une certaine formulation des problèmes méthodologiques relatifs à l'entretien biographique. Cela invite à prendre cette recherche sur les carrières des universitaires britanniques, à l'instar de la recherche de Jennifer Platt auprès de ses pairs, comme un terrain d'expérimentation. Si la réflexion de Platt se rapporte à la pratique de l'entretien en général, celle qui est menée dans ce chapitre concerne son recours dans le cadre d'une approche biographique. Se pose alors la question de savoir si les problèmes de méthode dont elle parle prennent une forme spécifique dans le cas de l'entretien biographique, où le discours se rapporte essentiellement à l'énonciateur lui-même. Mise à part cette différence de focale, la situation de recherche dont elle fait l'anatomie présente deux aspects communs avec celle qui est discutée ici : la familiarité de l'enquêté à l'enquête sociologique, et la proximité entre l'enquêteur et le monde enquêté. Son propos est curieusement succinct sur ces deux points, prix à payer, sans doute, d'une analyse beaucoup plus minutieuse de la question du rapport de pair entre l'enquêté et l'enquêteur. C'est là, au demeurant, que diffère sa situation de recherche avec le cas examiné ici : le face-à-face entre un apprenti-chercheur et un universitaire permanent est bien éloigné de la relation quasi-symétrique de collègues de mêmes statuts.

Ce chapitre procède d'une démarche intellectuelle déductive. Son point de départ consiste à raisonner sur les caractéristiques de la recherche biographique dans un monde savant, et à clarifier les termes d'analyse, avant de revenir, d'une part, sur les aspects pratiques de la conduite des entretiens, et d'autre part sur ce qu'a révélé leur exploitation au vu des biais possibles anticipés. Au terme de cette analyse, il est possible de conclure sur l'apport heuristique d'un retour d'expérience de recherche en milieu savant pour la méthode biographique.

1. Analyse relationnelle de l'entretien : enquêteur – enquêté – enquête

La majorité des raisonnements méthodologiques sur l'entretien convoque le modèle canonique du face-à-face entre deux figures : celles du savant et de l'indigène. Si de nombreuses réflexions méthodologiques ont porté sur des cas où le savant était aussi indigène, on a rarement considéré l'éventualité – moins fréquente mais non moins dénuée d'intérêt – que l'indigène peut lui aussi être savant. L'expérience de recherche auprès d'universitaires en sciences sociales recoupe ces deux cas de figure, et peut en mettre en jeu un troisième : la relation dissymétrique du rapport entre l'enquêté et l'enquêteur.

1.1. Rapport de l'enquêté à l'enquête

Quand les enquêtés sont eux-mêmes des chercheurs, et *a fortiori* analystes de l'humain ou du social, on peut légitimement s'attendre à ce que le déroulement de la recherche échappe au modèle idéalisé où un indigène candide, étranger aux méthodes (voire aux fins) de la recherche en science sociale, se comporte comme locuteur parfait d'un « discours indigène » prêt à être mis en éprouvette. Cette éventualité n'est pas exclusive à la pratique de l'entretien en milieu savant. Il arrive qu'au cours d'entretiens auprès d'une population d'experts ou d'individus fortement dotés en capital culturel, le chercheur entende surgir de la bouche de ses enquêtés des notions savantes⁶. Ces

⁶ Je tiens cet exemple de discussions informelles avec des doctorants du Centre de Sociologie des Organisations. On m'a parlé par exemple d'interviewés de milieux divers qui s'approprient des catégories de la sociologie des organisations de Michel Crozier.

intrusions du langage sociologique, philosophique, ou historique n'ont dans la plupart des cas que peu de conséquences tant qu'elles restent sporadiques, d'autant plus que le réflexe du chercheur est ordinairement de les exclure d'office de l'analyse en privilégiant des fragments moins « corrompus », plus « purs ».

On peut douter de l'efficacité d'une telle solution dès lors que les propos des enquêtés sont inextirpables d'une *Weltanschauung* fortement pétrie de sciences sociales. Se pose alors la question de la validité du matériau produit. S'il est évident qu'un discours imprégné de préscience et formulé dans un langage scholastique n'arbore que les signes de la scientificité et non les vertus, est-il pour autant assez « indigène » pour être exploitable ?

Dans le cas d'entretiens à visée biographique, que peut-on déchiffrer des processus subjectifs vécus, tels que la construction identitaire, les engagements multiples, ou les mouvements de socialisation, s'ils sont délivrés sous une forme proche de l'auto-analyse ? Le discours du chercheur en sciences sociales interviewé n'est pas éloigné de celui d'un expert qui s'exprime sur son domaine de compétences ou d'érudition. L'enquêteur peut-il se soustraire du risque de reprendre tels quels les propos savants des enquêtés sans véritablement les analyser ? Si tel est le cas, l'appropriation non contrôlée d'un discours place l'enquêteur dans une position où il n'est plus en mesure de s'approprier le matériau biographique.

De manière insidieuse, le modèle « générique » de l'entretien tel qu'il est diffusé par la littérature méthodologique laisse supposer que l'enquêteur a toujours une longueur d'avance sur l'enquêté⁷. Or mené auprès de ses pairs, l'exercice peut se montrer périlleux à maints égards. Peut-on hypnotiser un hypnotiseur ? L'expérience pourrait aboutir à la réciproque exacte de la métaphore de Bourdieu mettant l'*Homo Academicus*, « classificateur entre les classificateurs », soudain sujet à ses propres classements, dans la position du trompeur trompé ou de l'arroseur arrosé⁸. Il se pourrait bien au contraire que, si l'on file la métaphore, l'arroseur soit assez rusé pour s'arroser lui-même et laisser l'analyste à sec.

D'autre part, les interviewés sont techniquement qualifiés pour juger la recherche et le professionnalisme de la personne qui la conduit, à plus forte raison quand – et c'est le cas – l'entretien est conduit par un jeune chercheur auprès de confrères souvent plus expérimentés. Ce problème n'est pas exclusif à la population des universitaires en sciences sociales puisqu'il peut en principe se manifester lors d'entretiens auprès d'élites ou de professionnels qui pratiquent l'entretien sous des formes variées (journalistes, consultants, etc.). Toutefois, on peut s'attendre à ce que la suspicion et le scepticisme soient des réflexes plus présents chez des individus qui partagent avec l'enquêteur un ethos de la recherche universitaire et un socle de principes épistémologiques en commun. Quelles retombées sur le matériau produit une appréciation négative des pratiques de l'enquêteur (ou sa décrédibilisation) peuvent-elles avoir ? Les enquêtés les plus sévères vont-ils intervenir dans la conduite de l'entretien ? Auraient-ils le réflexe de se positionner comme arbitres de la conversation, ou comme pédagogues de la recherche ? Seraient-ils tentés d'intervenir pour compenser ce qu'ils perçoivent comme un manque de professionnalisme de l'enquêteur, comme pourrait le faire un coiffeur expérimenté avec un jeune apprenti qui le coiffe ?

Face à ces interrogations, la littérature reste très peu prolix. On peut d'ailleurs se demander pourquoi, dans les travaux méthodologiques sur l'entretien, il est plus fréquemment débattu du cas où le savant est indigène que du cas où l'indigène est savant. De même, il est davantage traité du cas où l'enquêté est habitué à être interviewé que du cas où il est praticien de l'entretien⁹. Est-ce uniquement parce que ce cas de figure apparaît moins fréquemment ? Si tel est le cas, ce n'est pas

⁷ Généralement la supériorité intellectuelle de l'enquêteur sur ses enquêtés est prise pour acquis ; et il est supposé que le décalage sociologique par rapport aux préoccupations et à la spontanéité indigènes garantit à l'enquêteur cette longueur d'avance, même quand il interroge des individus de fort capital culturel.

⁸ P. BOURDIEU, « Vingt ans après » in *Homo Academicus*, Paris : Minuit, 1980, p.298.

⁹ Voir par exemple la littérature sur l'« elite interviewing », par exemple L. DEXTER, *Elite and Specialised Interviewing*, Evanston: Northwestern University Press, 1970.

une raison valable. Cette omission est encore moins compréhensible lorsque le chercheur se retrouve justement dans cette situation rare d'interviewer des savants. La thèse de Laurence Viry¹⁰ dont la méthodologie repose exclusivement sur des entretiens biographiques auprès d'enseignants-chercheurs en lettres et sciences humaines, inclut un exercice de réflexivité mais qui se restreint aux effets de l'appartenance de la chercheuse au groupe qu'elle analyse. La relation, pourtant problématique à bien des égards, que ses interviewés peuvent entretenir à la pratique de l'enquête en sciences sociales reste un point aveugle. Et si Sophie Duchesne avertit que « l'entretien non-directif convient mal aux professeurs d'Université » elle ne défend cette position qu'en quelques lignes en combinant, dans le désordre, différentes logiques et des critères hétérogènes, tels que le « haut degré de maîtrise de la parole », leur réticence à être « choisis pour leurs propriétés sociales » ou leur habitude de « parler en nom propre »¹¹. Enfin, l'article de Jennifer Platt mentionne aussi cet aspect, mais de manière cursive. Elle indique, sans ambages, qu'elle considère comme invalides les entretiens où les répondants ont livré leurs interprétations¹², partant du principe que seuls les discours non-interprétatifs (« raw data ») sont susceptibles d'être analysés. Ce postulat peut être défendu puisqu'il se rapporte dans son cas à un usage objectiviste d'entretiens sans orientation biographique. Il est plus difficile à tenir dans le cas d'une approche biographique où la subjectivité des répondants est au moins aussi cruciale pour l'analyse que les faits « bruts »¹³.

1.2. Rapport de l'enquêteur au monde enquêté

Le chercheur investissant son terrain de recherche est souvent implicitement considéré comme observateur extérieur. Il y a là l'idée sous-jacente qu'il ne fait qu'observer et que cet isolement social du milieu étudié est gage de neutralité. Cette vision de l'entretien tend à dissuader le chercheur à mener un raisonnement réflexif sur les effets induits par sa propre position, si lointaine qu'elle fût de l'objet d'étude¹⁴. Les recherches où le chercheur enquête sur son propre monde – ou sur un monde dont il est proche – ont le mérite d'éclairer ce problème dans une forme plus pure, mettant en relief un ensemble de travers menaçant l'analyse¹⁵. Rapportée à la pratique de l'entretien biographique, la question de la distance au monde enquêté revêt une importance décisive, puisque l'analyste s'efforce d'étudier des vécus qui sont potentiellement proches de son expérience, ou *a contrario* qui lui sont radicalement étrangers.

Dans le cas où la distance sociale est importante, le souci du chercheur est principalement de la réduire, afin d'atténuer la violence symbolique qui inhibe l'enquêté¹⁶. Dans le cas où cette distance

¹⁰ L. VIRY, *Le monde vécu des universitaires ou la république des egos*. Presses universitaires de Rennes, 2006, pp. 63-72.

¹¹ S. DUCHESNE, «Pratique de l'entretien dit "non-directif"», in Myriam Bachir, & CURAPP (dir.), *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris, PUF, 2000, p. 13.

¹² « Some of the 'bad' interviews were those where the people interviewed implicitly defined themselves as informants rather than respondents; rather than offering raw data for me to interpret, they told me their interpretations and the conclusions they had reached. ». Plus loin, elle affirme: « real respondents should be naive subjects and not behave like sociologists » J. PLATT, « On interviewing one's peers », *Op. cit.*, p.81 et p.85.

¹³ C'est la position défendue dans D. DEMAZIERE et C. DUBAR, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris : Nathan, 1997 ; H. S. BECKER *Outsiders*. New York: Free Press, 1963; N. DENZIN *Interpretive biography*. Qualitative research methods series. Newbury Park, CA: Sage, 1989, p.62.

¹⁴ Pour une réflexion méthodologique poussée sur ce sujet, voir P. BOURDIEU, *Homo academicus*, *Op. cit.* pp. 13-52.

¹⁵ Nombre de travaux en ont déjà débattu. Des exemples emblématiques sont P. BOURDIEU, *Homo academicus*, *Op. cit.* sur le monde académique français, ou R. FAULKNER et H. S. BECKER, « Studying Something You Are Part Of : The View From the Bandstand », *Ethnologie française*, 1, Tome 38, pp. 15-21 sur le monde du jazz.

¹⁶ Voir par exemple le problème que pose la distance sociale ou culturelle chez MAUGER, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, 6, 1991, pp. 125-143 ou P. BOURDIEU, « Comprendre », *La misère du monde*, Paris : Seuil, 1993. Pour d'autres exemples, voir D. DEMAZIERE, « L'entretien biographique comme interaction. Négociation, contre-interprétations, ajustements de sens ». *Langage et Société*, n°123, 2008, pp.17-18.

est faible, tout l'enjeu pour le chercheur est au contraire de se distancier :

« Le sociologue qui prend pour objet son propre monde, dans ce qu'il a de plus proche et de plus familier, ne doit pas, comme fait l'ethnologue, domestiquer l'exotique, mais, si l'on permet l'expression, exotiser le domestique »¹⁷

Le partage d'une même doxa avec les enquêtés expose l'enquêteur au risque d'un *aveuglement familier* : une incapacité à objectiver l'univers des choix de vies dans lequel il pense en permanence. En situation d'entretien, la conversation ne peut-elle pas prendre une forme dangereusement anodine si les deux parties partagent les mêmes représentations, si elles sont mues par les mêmes intérêts, les mêmes poursuites dans leurs vies ? Si tel est le cas, le répertoire de sujets traités risque de passer sous silence certains aspects qui, durant (et au-delà de) la situation d'entretien, sont pris pour acquis. Ainsi, le partage d'un socle de connaissances commun (« background knowledge and shared understandings », Jennifer Platt, 1981) peut avoir un effet de voile dans la production de connaissances. Autrement dit, tout ce qui « va sans dire » ne va pas se dire... Enfin, à supposer que le chercheur soit assez vigilant pour ne pas épargner les plus grosses « boîtes noires » et les soumettre à une ouverture sociologique, comment garantir qu'il ne se livre pas à des raccourcis interprétatifs, plus diffus dans la recherche, qui, une fois agglomérés dans les écrits, peuvent se révéler tout aussi fallacieux ?

Quand il s'agit d'étudier l'institution académique, l'inscription de l'enquêteur dans le monde qu'il enquête dépasse le cas de figure traditionnel, que les ethnologues, en anglais, surnommèrent « *going native* ». En effet, il ne s'agit pas d'une conversion au fur et à mesure qu'il s'expose au terrain qu'il étudie, précisément parce que cette socialisation est déjà effectuée¹⁸. Étudier un milieu auquel on appartient *indépendamment* de la recherche, c'est ce que Howard Becker et Robert Faulkner appellent « complete participant observation »¹⁹. Ainsi, on peut s'attendre à ce que l'analyste, pris dans le jeu de l'entretien biographique avec des individus dont il partage un sentiment d'appartenance à la communauté scientifique, un intérêt pour les sciences sociales, parfois même le rattachement à une même discipline, procède à une adoption non-maîtrisée de catégories indigènes²⁰ ou laisse entrer, clandestinement, les normativités des enquêtés. Dans sa version la plus pernicieuse, cet effet prend la forme d'un *piège transcendantal*, qui consiste à systématiquement rapporter les épisodes vécus par l'enquêté à son propre processus biographique, et ainsi se priver de contribuer à leur intelligibilité. « Peut-on être sûr, demande Laurence Viry, que ce que l'on prend pour de la compréhension ne relève pas davantage de l'identification ? »²¹. C'est également ce que Pierre Bourdieu condamne lorsqu'il parle de « la demi-compréhension immédiate du regard distrait et banalisant » d'un chercheur qui s'empêche de « crever l'écran des mots communs » à travers lesquels lui-même et ses enquêtés vivent²². Dans quelle mesure ces vécus communs constituent-ils un obstacle à l'objectivation ? On voit bien que l'entretien biographique est une pratique de recherche particulièrement exposée à ces deux variantes de l'illusion de compréhension que sont l'aveuglement familier et le piège transcendantal.

Cela étant dit, la proximité au monde enquêté peut présenter des avantages pour le recueil de

¹⁷ P. BOURDIEU, « Vingt ans après ». *Op. cit.*, p.298.

¹⁸ En toute rigueur, ni « *going native* », ni « *being native* » conviennent ici pour caractériser la position du chercheur, puisque la socialisation au monde étudié n'est ni le produit de la recherche, ni une socialisation primaire au sens de Berger et Luckmann.

¹⁹ R. FAULKNER et H. S. BECKER, « Studying Something You Are Part Of », *Op. cit.*, p.20.

²⁰ Voir P. BOURDIEU, *Homo academicus*, *Op. cit.*, pp.23-25 sur ce point précis, en prenant l'exemple des typologies semi-savantes de figures d'universitaires.

²¹ L. VIRY, *Le monde vécu des universitaires ou la république des egos*, *Op. cit.* p.68.

²² P. BOURDIEU, « Comprendre », *Op. cit.* p.912.

données ou l'accès au terrain²³. Pour Pierre Bourdieu, « lorsqu'un jeune physicien interroge un autre jeune physicien (ou un acteur un autre acteur, un chômeur un autre chômeur, etc.) avec lequel il partage la quasi-totalité des caractéristiques capables de fonctionner comme des facteurs explicatifs majeurs », peut s'établir une familiarité dans la relation d'enquête, qui selon lui favorise le partage et la compréhension des deux interlocuteurs de leur condition commune, via une sorte de « socioanalyse à deux, dans laquelle l'analyste se trouve pris et mis à l'épreuve, autant que celui qu'il soumet à l'interrogation »²⁴. C'est précisément la démarche poursuivie par Laurence Viry : lorsqu'elle interviewait les universitaires en lettres et sciences humaines, il lui arrivait fréquemment, à la fin de l'entretien, de donner des précisions sur sa trajectoire, sur les logiques présidant au choix de son sujet de recherche, mais aussi sur ses propres interprétations²⁵.

Ainsi, quand la position de l'enquêteur se rapporte au monde qu'il enquête, on constate que l'arbitrage entre une approche emphatisante (comme celle qu'adoptent Laurence Viry et Pierre Bourdieu) et une approche plus distanciatrice²⁶ devient une question cruciale. Si ce problème n'est pas exclusif à l'approche biographique, il reste à élucider les formes narratives possibles du biographique découlant de ce cas de figure.

1.3. Rapport entre l'enquêté et l'enquêteur

La relation d'enquête est, contrairement aux deux autres propriétés discutées ci-dessus, une dimension sur laquelle beaucoup de réflexions de méthode se sont penchées. L'existence de travaux publiés faisant usage d'entretiens biographiques auprès de dominants contredirait de manière efficace la supposition que le chercheur interroge des individus qu'il domine socialement et intellectuellement. Or, ces cas sont rares²⁷ et les seuls écrits méthodologiques qui mentionnent cette éventualité se rapportent aux débats d'ordre plus général sur la méthode de l'entretien²⁸. Il est pourtant judicieux de se pencher sur cette dimension lorsque l'on mène des entretiens à orientation biographique, puisque leur succès dépend de la capacité de l'enquêteur à créer les conditions suffisantes pour que l'enquêté consente à dévoiler son vécu et sa subjectivité. Le fait d'être interrogé par un jeune pair génère-t-il un effet de censure ? Si oui, selon l'action de quelles inhibitions ? L'empathie entre l'enquêteur et l'enquêté peut-elle transcender cette différence de statuts ? Si le statut social et la condition de classe des deux parties sont à peu près homologues d'un point de vue externe ou « sociétal », les statuts au sein du monde indigène sont très différents. L'enquêteur (un apprenti-chercheur) n'a ni l'autorité, ni les compétences, ni le pouvoir hiérarchique dont jouit l'enquêté (un universitaire bien établi dans la profession). On est bien loin du cas d'un sociologue des couches moyennes venant interroger des membres de milieux plus populaires, soucieux de réduire la distance qui s'instaure lors de la situation d'entretien. Il ne s'agit pas non plus d'une situation d'homologie parfaite entre deux individus d'un même statut²⁹. Quels sont les effets ce rapport de force inversé peut-il avoir sur la production du matériau biographique ? Par exemple,

²³ La littérature sur les *minority studies* avance qu'être insider est aussi un moyen unique d'accéder à certaines données. Ainsi, un blanc enquêtant sur la condition des noirs dans la société peut-il se heurter à davantage de problèmes d'accès ou de participation.

²⁴ P. BOURDIEU, « Comprendre », *Op. cit.*, p.908.

²⁵ L. VIRY, *Le monde vécu des universitaires ou la république des egos*, *Op. cit.*, p.72.

²⁶ Voir la critique acerbe de « La Misère du Monde » par Nonna Mayer, qui constitue implicitement un plaidoyer pour une pratique plus formalisée de l'entretien sociologique : N. MAYER, « L'entretien selon Pierre Bourdieu », *Revue Française de Sociologie*, 1995, 36, 2, pp.355-370.

²⁷ Un exemple de ces rares cas est l'enquête biographique menée par Didier Demazière auprès d'élus locaux : D. DEMAZIERE, « Les élus locaux débutants. Une socialisation dans un monde professionnel », in D. DEMAZIERE et G. GADEA, *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents, nouveaux défis*, Paris : La Découverte. 2008.

²⁸ Voir par exemple l'article d'Hélène Chamboredon *et al.* sur les entretiens auprès des dominants : H. CHAMBOREDON, F. PAVIS, M. SURDEZ et L. WILLEMEZ, « S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par les sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, 16, 1994, p. 114-132, ou l'ouvrage de Samy Cohen : S. COHEN, *L'art d'interviewer les dirigeants*, Paris : PUF, 1999.

²⁹ J. PLATT, « On interviewing one's peers », *Op. cit.*

le discours des enquêtés serait-il différent s'ils étaient interrogés par un universitaire de leur rang hiérarchique ?

On peut s'attendre du reste à ce que cette différence de statuts inhibe également l'enquêteur, notamment au moment d'interroger les enquêtés sur des aspects plus intimes, ou plus « personnels » de leur vie. Il est *a priori* moins intimidant d'interroger un facteur sur sa vie privée qu'un charismatique professeur d'histoire, directeur d'un département internationalement réputé. Tout porte à croire, en outre, que le différentiel de capital culturel et linguistique peut amplifier cette inhibition. Or, s'il n'est pas en mesure d'orienter à sa convenance le flux des mots, il a de fortes chances de repartir avec un récit de vie « officiel », contenant peu d'informations pertinentes pour l'analyse.

Enfin, l'enquêté n'est-il pas amené à justifier ou à affirmer sa position dans le champ lorsqu'il est interviewé par quelqu'un qu'il perçoit comme prétendant à une position analogue ? On aurait peine à imaginer une situation où, devant un aspirant à la profession, un universitaire livre ses doutes existentiels sur sa condition professionnelle, dévoile ses comportements les plus inavouables, admet ses erreurs commises, ou expose sans état d'âme les déterminations non-scientifiques de ses décisions professionnelles. Un tel franc-parler ferait apparaître l'enquêté comme illégitime aux yeux de l'enquêteur, et n'est donc pas le registre le plus probable que les interviewés choisiront. C'est l'un des aspects illusoire de l'approche biographique : les deux parties engagées dans l'exercice de la biographie sont complices dans l'élaboration d'un récit rationalisant, producteur d'une cohérence artificielle³⁰. Ainsi, au lieu de reconstituer la vie telle qu'elle a été vécue, le risque est de gommer toute trace de contingence et d'ébaucher un discours légitimateur aux tonalités méritocratiques ou victimisantes.

Comme pour les cas de figure précédents, il faut préciser que les aspects discutés ici (statuts différenciés, décalage de capital culturel, besoin de justifier sa position) ne sont pas inhérents à l'entretien biographique. Leurs effets en revanche peuvent y prendre des formes particulières qui restent à caractériser. Un retour sur l'expérience de la conduite des entretiens, appréhendée dans ses aspects concrets offre un éclairage sur tous ces questionnements.

2. Enseignements tirés du déroulement de l'enquête

La littérature, pourtant pléthorique, sur la méthode de l'entretien ne parle que très peu des activités pratiques de l'enquêteur³¹. Pourtant, non seulement elles posent les conditions de production du matériau biographique et sont en cela indissociables des « données », mais elles peuvent également offrir des renseignements précieux sur les spécificités de la configuration d'entretien. Tout ne se passe pas uniquement durant la séquence la plus formalisée, celle où le dictaphone enregistre la conversation. Les différentes instances d'interaction avec les enquêtés, de la première prise de contact à l'ultime séparation, recèlent de signes révélateurs de la condition d'enquête. Passer en revue ces étapes de la recherche permet d'exploiter l'information en connaissance de cause³².

2.1. L'approche et le ciblage³³

Les adresses électroniques des universitaires britanniques sont généralement disponibles sur le site

³⁰ P. BOURDIEU, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 62, 1986, p.69.

³¹ D. DEMAZIERE, « L'entretien biographique comme interaction. », *Op. cit.*, p.16.

³² Pour reprendre le titre de l'article de D. BIZEUL, « Le récit des conditions d'enquête: exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue Française de Sociologie*, Vol. 39, No. 4, 1998, pp. 751-787.

³³ Le corpus contient 20 entretiens biographiques menés de juin 2009 à juin 2010 et dont la durée a varié de 45 minutes à 2h20. Les entretiens ont été enregistrés et une prise de notes a été systématiquement faite dans le même temps. L'échantillon d'enquêtés comporte des universitaires de deux universités britanniques répartis équitablement et appartenant aux disciplines suivantes : psychologie (1), sciences politiques (8), sociologie (5), histoire (4) et philosophie (2). Sept des enquêtés ont obtenu leur bachelor (équivalent de la licence française) avant 1980, six entre 1981 et 1990, et sept après 1990.

internet de leur université. Après avoir reçu un avis favorable de la part des directeurs de département, j'ai donc envoyé un courrier électronique collectif à tous les membres des départements cibles, puis réitéré ma sollicitation avec deux relances peu de temps après. J'ai interviewé tous ceux qui ont répondu de manière positive à ma requête, à l'exception d'une personne.

Dans leur volonté de participer, il y a sans doute eu de la bienfaisance, une certaine solidarité pour un jeune pair, doublée d'une volonté de témoigner. Toutefois, on peut supposer que les volontaires aient eu, eux aussi, l'intention d'utiliser cet entretien de manière instrumentale, suivant par exemple un intérêt personnel à se livrer, à parler d'eux-mêmes, ou à faire un retour réflexif sur leur parcours

³⁴.

C'est précisément cet intérêt que trahit cette professeure de sociologie et criminologie, lorsqu'elle me prévient d'emblée, dès le début de l'enregistrement, de la possibilité que l'entretien devienne pour elle un moment privilégié de réflexion sur sa carrière³⁵. Un de ses collègues, historien, me fait part à la fin de l'enregistrement de son étonnement à ce que l'on puisse s'intéresser à sa carrière, mais ajoute qu'il y trouve un certain bénéfice en partageant son récit de vie avec quelqu'un³⁶. Les réponses à mes sollicitations par courrier électronique font parfois apparaître cet intérêt à saisir l'entretien biographique comme une opportunité pour faire le point, démêler les fils du passé, se comprendre soi-même, même si le discours le plus courant est celui de l'aide désintéressée pour un jeune pair dans sa recherche³⁷.

Il est également envisageable que leur participation soit motivée par la curiosité de voir autrui pratiquer l'art de l'entretien. Si l'entretien est une des pratiques les plus répandues dans la recherche en sciences sociales, elle est également des plus secrètes. Il n'est pour ainsi dire jamais question que l'on assiste à la conduite d'un entretien faite par un collègue ou un étudiant³⁸. Il y a bien sûr les récits d'enquêtes, dans toute leur variété. Il arrive également que soient examinés des extraits de retranscriptions d'entretiens. Mais tout cela est bien peu de matière pour rendre compte des conditions dans lesquelles le matériau a été produit. Pour cette raison, il n'est pas insensé d'imaginer que l'opportunité d'observer un jeune pair conduisant un entretien puisse être une source d'intérêt suffisante pour se décider à participer à la recherche.

2.2. La préparation de l'entretien

Lorsque j'en avais l'accès, j'ai procédé à une lecture du *curriculum vitae* (CV) de chaque enquêté au préalable à la rencontre. J'ai parfois consulté des sources complémentaires ou relu des notes d'entretiens avec des collègues de la personne à interviewer. Cette démarche préalable a permis, en évitant les redondances, une économie de temps considérable durant l'entretien. Elle m'a également permis de faire des triangulations durant l'entretien, entre ce qu'énonçaient les enquêtés et ce qu'ils

³⁴ Si mettre sa propre vie en récit semble être un besoin psychologique pour l'individu, quelle que soit sa société, il est avancé que l'acte d'auto-biographisation soit en passe de devenir de plus en plus prégnant dans la modernité. Deux ouvrages récents exposent des versions de cette thèse : C. DELORY-MOMBERGER, *La condition biographique*, Essai sur le récit de soi dans la modernité avancée, Paris : Téraèdre, 2009 et I. ASTIER et N. DUVOUX, *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, Paris : L'Harmattan, 2006.

³⁵ « So that might be quite reflexive for me as well. We hardly get an opportunity to do it. »

³⁶ « I don't think many people are interested in hearing this sort of things but it's quite nice to talk to someone [sourire]. »

³⁷ Si ces deux exemples sont assez parlants et entrent en résonance avec le contenu de certains courriers électroniques, je dispose d'assez peu d'éléments démontrant véritablement les raisons profondes de leur participation à ma recherche. A ce titre, il aurait été judicieux de demander à chaque volontaire en fin d'entretien les raisons de leur participation, mais l'idée est apparue trop tard.

³⁸ Fort heureusement, cette éventualité se produit de temps en temps et il arrive même qu'elle soit considérée avec sérieux au cours de réflexions sur l'usage de l'entretien dans la profession de sociologue, comme le fait Stéphane Beaud : S. BEAUD. « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique ». *Politix*. Vol. 9, n°35, 1996, p.246.

avaient inscrit sur leur CV³⁹.

Ce travail de consultation de données sur la personne a également été fait dans le sens opposé. Plusieurs fois les enquêtés m'ont interrogé sur des éléments de mon parcours que je n'avais pas mentionnés dans ma demande de sollicitation, ce qui démontre qu'ils avaient à l'évidence consulté mon CV. Si ce phénomène est courant depuis l'usage ordinaire d'internet et se généralise à tout type d'enquêté, la démarche provenant d'un universitaire prend ici une toute autre amplitude puisqu'il ne s'agit pas seulement d'un acte de curiosité d'une personne peu ou mal avertie, peu susceptible de pouvoir décoder les informations contenues dans le CV. Il s'agit en l'occurrence d'un spécialiste, dont l'écoute du discours montre qu'il est parfaitement familier des normes de prestige et de classification en vigueur dans l'espace universitaire et par conséquent apte à me positionner dans cet espace relativement à la position qu'il occupe.

2.3. Durant l'entretien

Soucieux de ne pas imposer mes propres schèmes temporels et de laisser aux enquêtés la liberté d'ouvrir leur propre répertoire de sujets significatifs, j'ai pris le parti de ne pas structurer l'entretien par un questionnaire ou un guide. Au lieu de cela, je leur ai donné comme consigne initiale de relater leur carrière professionnelle en l'articulant avec les principaux événements de leur vie extra-professionnelle. J'avais sous la main un simple aide-mémoire que j'utilisais à la façon d'une liste de courses, notamment durant les premiers entretiens, et j'intervenais au cours de la conversation pour la réorienter ou demander des éclaircissements.

Les premiers entretiens furent plus délicats à conduire, en partie parce que l'ajustement de rôles chercheur / indigène n'allait pas de soi. J'étais très, parfois trop, précautionneux lorsqu'il s'agissait d'interroger les enquêtés sur des questions plus sensibles de leur travail ou sur leur vie extra-professionnelle. Cette inhibition s'est peu à peu estompée au cours de la recherche mais a perduré jusqu'aux derniers entretiens. En outre, ma position subordonnée dans la relation d'enquête a souvent réduit ma propension à établir un certain degré d'empathie. Or, ce défaut d'empathie peut être préjudiciable dans le recueil d'informations biographiques des plus cruciales : l'intime, le subjectif, la confession.

Certains signaux durant l'entretien illustrent la précarité de la relation sociale d'entretien. Certains enquêtés, en mentionnant leur lien avec l'une de mes institutions de rattachement ou un de mes collègues, ont mis à jour, plus ou moins à dessein, cette ambiguïté des rôles. C'est le cas avec ce politiste, qui a écrit sur la pensée du fondateur de mon centre de recherche :

« So the editor wrote back to me when I submitted this article – it was an article about Michel Crozier, so it might be of interest... So this is all connected to the CSO and all that stuff. »

Je me suis également surpris à déborder de mon rôle d'enquêteur lors d'un entretien avec une chercheuse, en indiquant que je connaissais le projet de recherche dans lequel elle déclara avoir travaillé. Ces deux exemples montrent non seulement que l'entretien ne s'accomplit pas dans le vide social, dans un espace-temps isolé, mais qu'il peut en outre s'inscrire dans une relation de continuité.

Se pose alors la question de l'anonymat. Si la relation entre les deux parties a un passé et un éventuel futur, la confidentialité est remise en cause, ce qui peut avoir des effets sur ce qui est dit. Si plusieurs enquêtés ont fait part de leur volonté que l'anonymat soit strictement respecté, j'aurais également souhaité que le mien le soit. En effet, comme enquêtés, ils étaient aux premières loges pour porter un regard critique sur ma pratique de la recherche. Leur éventuel jugement de mon professionnalisme allait-t-il sortir du confinement éphémère de la situation d'entretien ? Il est facile d'imaginer qu'au gré de rumeurs et de conversations informelles, je me sois fait une réputation

³⁹ Pour plus de détails concernant l'utilisation des CV pour la préparation de l'entretien biographique, voir F. COCHOY, « Curriculum Vitae et connaissance préalable des personnes: Leur intérêt pour la conduite des entretiens biographiques », *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, vol.66, n° 1, 2000, pp. 13-34.

locale au niveau des départements que j'ai étudiés. Devant cette éventualité de devenir un analyste analysé, j'ai quelquefois été trop intimidé pour intervenir sur le cours de la conversation à des moments où il eut été opportun de le faire.

Le professionnalisme perçu a été un enjeu majeur non uniquement pour des raisons éthiques mais également pour des raisons techniques. On peut s'attendre à ce que les enquêtés, techniquement qualifiés dans la pratique de la recherche, soient sensibles à ma façon de procéder. Ce fut le cas, preuve en est des courriers électroniques contenant des questions techniques sur mon protocole de recherche, ou de certaines remarques signifiantes lâchées dans l'interaction, à l'instar de ce trait d'humour d'une sociologue, en tout début d'entretien :

« – ... That's why I'm conducting biographical interviews with academic staff.

– That's nice to be interviewed rather than to be interviewing for a change, so [laughs] »

Cette ambiguïté de la relation devient particulièrement palpable lorsque l'enquêté, un psychologue, m'interroge dès sa première prise de parole sur mes opérations de recherche :

« – My wife is an organisational psychologist, she does qualitative research... So are you gonna do transcripts of the interviews, and kind of... how do you analyse?

– I still have to find out how I will...

– So you're sociology background [sic], so it's again a little bit different than psychology. So you see whatever comes out and you kind of... »

Les derniers trois petits points dénotent un silence que je romps ensuite pour donner des indications générales sur ma méthode avant de l'inciter à parler de sa famille. Cet extrait qui met en scène un enquêté qui tâtonne, se reprend, puis enfin se tait, trahit clairement sa confusion et sa difficulté à se positionner dans un rapport savant-indigène. Ayant constaté que sa femme travaillait sur une thématique de recherche proche de la mienne, il a le réflexe d'engager une conversation professionnelle, et commence à me parler en bon tuteur. Ma réponse évasive lui donne le temps de se dire qu'il a débordé de son rôle d'interviewé. Il tente de se reprendre en soulignant la différence entre psychologie et sociologie pour me repositionner comme spécialiste, porteur d'une expertise spécifique indiscutable. Sa dernière phrase est remarquable : il m'octroie le rôle du savant sous la forme d'une consigne ! Ces ajustements successifs de son rôle sont révélateurs des tensions, presque schizophréniques, que peut vivre l'enquêté.

Ainsi, devant un public potentiellement sceptique ou confus, je percevais l'enjeu que revêt l'ostentation (savamment mesurée) du professionnalisme universitaire. Ainsi, je tâchais de maintenir un niveau de confiance à travers une attitude générale visant à asseoir ma crédibilité. En cela, j'étais soucieux de maîtriser les aspects les plus sémiotiques de mon rôle d'enquêteur : prise de notes prestée, conduite aisée de la conversation, mise en scène du dictaphone, style vestimentaire conforme à l'esthétique universitaire, ou attitude déontologique⁴⁰. Si le « role-playing » est requis même lorsque l'on interviewe ses pairs⁴¹, cette stratégie fut peut-être sous-optimale. L'inconfort parfois palpable des premiers enquêtés face aux questions sur leur vie domestique était peut-être dû à l'atmosphère par trop formelle et artificielle de l'entretien.

2.4. Suite à l'entretien

La prise de notes, aussitôt après l'entrevue, de toutes les impressions concernant le dialogue durant l'entretien, les observations glanées dans les lieux de travail, les interrogations résiduelles ou les propos non enregistrés, permet de recueillir des indices parfois aussi précieux que ceux présents dans le matériau enregistré. Par exemple, il eût été dommage de perdre l'information, révélée par un professeur en sciences politiques juste avant de prendre congé, qu'il avait écrit un livre sur les carrières universitaires. Il est peu vraisemblable que son silence à ce sujet durant l'entretien ait été

⁴⁰ Notamment celle qu'il convient d'avoir dans la formalité de la déclaration concernant le respect de l'anonymat, ce « moment déontologique » dont parle D. DEMAZIERE, « L'entretien biographique comme interaction », *Op. cit.*, p.21.

⁴¹ J. PLATT, « On interviewing one's peers », *Op. cit.*, p.78.

un oubli. Voulait-il coller au mieux à son rôle d'indigène en dissimulant son expertise sur le sujet de recherche de l'enquête à laquelle il se soumettait ?

Ce retour sur le déroulement de l'enquête de terrain offre un premier aperçu de la manière dont les caractéristiques de la situation de recherche s'expriment en actes. Ce qui ressort par-dessus tout, c'est l'ambiguïté dans le jeu de rôles qu'est l'entretien. Les ajustements et réajustements durant l'interaction n'ont jamais totalement neutralisé cette ambivalence de la relation d'enquête. La pratique de l'anonymat est également sensible et ne garantit pas une confidentialité totale, ce qui a des répercussions sur ce qui est dit. Enfin, le problème de l'inhibition ne se rapporte pas qu'à l'enquêté, mais touche aussi l'enquêteur, puisqu'il interroge des individus qui d'une part le surplombent dans la hiérarchie des positions universitaires, et d'autre part sont susceptibles de juger de son professionnalisme. Il convient à présent de mettre en regard ces premiers constats avec ce que peut révéler l'exploitation des entretiens.

3. Enseignements tirés de l'exploitation des entretiens

La littérature sur l'approche biographique témoigne d'un souci concernant les registres utilisés par les analystes pour interpréter les phénomènes temporels dans les vies individuelles. Cette question trouve un traitement particulièrement méticuleux dans deux articles majeurs publiés en 1990⁴². En revanche, les registres utilisés par les enquêtés demeurent en-dehors des préoccupations des chercheurs⁴³. Doit-on oublier pour autant qu'il y a déjà un important « travail de production de forme »⁴⁴ avant même que le sociologue n'entreprenne l'analyse ? Et ce travail est riche en soi : les nombreuses variations interindividuelles dans la façon de mettre sa vie en récit constituent déjà un objet d'analyse. En effet, les temporalités du récit, les tons du discours, l'élan avec lequel les gens se livrent, mais aussi l'agencement des idées autour d'un fil conducteur cohérent sont autant de données que l'enquêteur peut interpréter. Ainsi, alors qu'un regard réflexif sur les registres savants de l'analyse biographique est une démarche nécessaire, un même regard sur les registres indigènes peut contribuer à une meilleure connaissance de l'univers subjectif du monde enquêté. Autrement dit, les formes indigènes de mise en récit ont toute leur place dans l'étude sociologique des biographies. C'est selon cette logique que les enseignements tirés de l'exploitation des entretiens sont ici organisés. Ils sont distribués par *formes de biographies*, cinq régimes discursifs qui découlent, plus ou moins directement, des trois propriétés discutées plus haut⁴⁵.

3.1. Autobiographie théorisante

Certaines portions des récits sont préméditées, mises en mots en amont de l'entretien. Cela démontre qu'indépendamment de l'irruption de ma recherche dans leur vie, les enquêtés ont mûri les sujets abordés, le sens des événements discutés, au point que leur discours soit déjà élaboré et

⁴² L'article de Jean-Claude Passeron met en regard différents modèles d'interprétation et Godard et de Coninck se penchent sur ce qu'ils nomment les formes temporelles de la causalité dans l'analyse des biographies. J.-C. PASSERON, « Biographie, flux, itinéraires, trajectoires » *Revue Française de Sociologie*, 31, n° 1, 1990, pp. 3-22. F. DE CONINCK et F. GODARD, « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », *Revue Française de Sociologie*, Vol. 31, n° 1, 1990, pp. 23-53.

⁴³ A l'exception de Didier Demazière pour qui « ce n'est pas seulement les pratiques de recherche qu'il faut éclairer, mais aussi, et surtout les pratiques des enquêtés. » D. DEMAZIERE, « L'entretien biographique comme interaction », *Op. cit.*, p.33. Il est à notre connaissance le seul à avoir livré un travail d'analyse des registres discursifs produits par les enquêtés, dans D. DEMAZIERE, « Quelles temporalités travaillent les entretiens biographiques rétrospectifs ? » *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 93, 2007, pp. 5-27. Ce travail a abouti à l'identification de quatre formes temporelles typiques, constitutives d'une grammaire des parcours biographiques.

⁴⁴ DE CONINCK et F. GODARD, « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation », *Op. cit.*, p.25.

⁴⁵ Précisons sans plus tarder qu'il ne s'agit pas d'un essai de typologie des biographies indigènes, mais davantage d'une description de cinq registres identifiables (parmi d'autres possibles) dans les récits des enquêtés.

formalisé dans leur conscience.

L'exemple le plus frappant se trouve chez les historiens lorsqu'ils s'expriment sur la naissance de leur vocation. Vraisemblablement habitués à être interrogés sur l'origine de leur carrière d'historien, ils tendent à livrer un récit vocationnel très cohérent et parfois romancé⁴⁶. Cependant, ils peuvent se retrouver plus démunis face à des questions auxquelles ils avaient moins pensé auparavant, ou pour lesquelles ils n'avaient pas encore eu l'occasion de formuler un discours. Ils élaborent alors, dans le système de contraintes de l'entretien biographique, un récit dans sa genèse, qui se révèle plus fragile, provisoire, tâtonnant, spontané. Ainsi, au cours de la conversation, peuvent s'enchevêtrer des fragments prémédités et improvisés. La tension est flagrante dans l'extrait ci-dessous, issu d'un entretien avec un historien :

« How come have you ended up in history and not in another discipline?

– Because history has been my main interest *ever since* I was at school. I think growing in Ireland is a very strong factor. One was extremely conscious of the weight of history. My family is not catholic but protestant. And one was *always* aware of religious difference. There was *never* any religious discrimination, but there were sometimes tensions, in childhood as well. And one was conscious of the fact that who you were was partly because of your religion, as well as your community, your family, your race, your nation, all those things. It was very important. It's less important now; but back when I was a child it was very important. So for me I think history was *always* there. I should emphasise though that none of my siblings thinks about this at all, so I think the effect of these sort of things varies on the individual. I don't think my siblings are history-conscious or interested very much; it is just an aberration, really: I'm the only one who was affected by this. So that is why I've *always* liked history. So for me, I think there was no other options other than I would do a history degree. »⁴⁷

L'enquêté répond à ma question en puisant abondamment dans le contexte socio-historique de l'Irlande, où il a grandi. Toutefois, à partir de « I should emphasise though that... », il tempère son propos en évoquant ses frères et sœurs comme contre-exemples. Puis, il revient tout à la fin à un registre universalisant et termine par une déclaration mettant en scène une vision finaliste de son histoire de vie. On retrouve également un fort discours vocationnel chez cet enseignant en sciences politiques, chez qui la cohérence des choix de vie est produite par la référence au contexte sociopolitique :

« How did you get into a career in academia?

– Well, I grew up in a period which was overshadowed to a very great extent by hot points in the cold war, so I'd remember quite vividly the Cuban missile crisis, for example. (...) I was 11, 12 in that period. It makes you aware of international politics at a very young age. »

Ce type de discours vocationnel fait intervenir des éléments d'histoire et de sociologie difficiles à appréhender au moment de l'analyse. On retrouve un brouillage des frontières entre catégories savantes et récit indigène chez cette sociologue-criminologue dans l'usage de la notion de « turning point », thématisée en sociologie par Everett Hughes⁴⁸ et couramment employée en criminologie :

« and it really shaped my career from that point. I also had a chance to work with some very eminent criminologists, professors who were influential in shaping my career, my future directions. So I think that was really a turning point for me, this year of MA at the LSE. »

Au-delà de l'usage de concepts, la façon de raisonner peut s'apparenter à une démarche analytique telle qu'on la trouve en sciences sociales. En cela, la recherche d'une ou plusieurs variables indépendantes explicatives de la trajectoire s'est manifestée chez certains enquêtés, notamment

⁴⁶ Ainsi, sur les quatre historiens de l'échantillon, trois semblent n'avoir qu'à répéter, une fois de plus, une histoire rôdée de leur orientation vers la discipline historique.

⁴⁷ J'ai souligné les recours aux adverbes (*always*, *never*, *ever since*) ayant pour effet de présenter sa vocation comme une donnée ahistorique.

⁴⁸ E. C. HUGHES, « Carrières, cycles et tournants de l'existence » et « Carrières », *Le regard sociologique*, Paris : Éditions de l'EHESS, 1950 [1996].

lorsqu'ils parlaient de leur enfance ou de leur entrée en profession. En voici un exemple, où l'enquêté, jeune enseignant en sciences politiques, cherche à détecter dans son contexte familial des facteurs qu'il connecte avec sa trajectoire :

« In terms of upbringing, influences were liberal Christian. (...) So it's a kind of value system that would have some connections to some of what I ended up doing so far. »

Enfin, l'auto-positionnement social ou historique reste une manière de se présenter que nombre d'enquêtés ont employée, comme ce professeur en sciences politiques lorsque je l'interroge sur son enfance :

« I'm really a product of the 1949 Education Act in Britain which extended academic education to a broader range of people. (...) So my father was a skilled worker, he was encarraging wagons, he was fitter in the railways and we lived just outside London. So basically it was a skilled working class background. »

On constate ainsi la présence dans les discours de traces de théorisation, de marqueurs d'un raisonnement parfois proche des catégories censées l'analyser. Cela étant dit, les exemples cités ci-dessus restent des fragments relativement isolés et l'entretien s'est très rarement terminé en une auto-analyse ou en science sociale aboutie de soi-même.

Enfin, en ce qui concerne l'expérience d'interviewer un public hautement qualifié pour juger de mes compétences de chercheur, peu d'éléments me permettent de généraliser sur la prégnance de cet effet. Le signe évoquant le plus une relation juge - jugé est sans doute la remarque d'un professeur et administrateur d'université, à l'écoute de ma première question : « It's a rather simplistic question ». Reste qu'hormis ce cas un peu brutal, peu d'allusions explicites ont été faites sur ma façon de procéder, ce qui laisse supposer qu'une enquête auprès d'universitaires n'expose pas plus l'apprenti-chercheur au problème de sa décredibilisation par l'enquêté que face à d'autres publics de dominants⁴⁹. Ceci étant dit, les jugements de fond sur ma façon de procéder confirment qu'il existe une ambiguïté latente du rôle des enquêtés face à moi dans l'interaction, et face à la science que je mobilise pour les étudier.

3.2. Biographie collective

On peut considérer analytiquement une histoire de vie comme la résultante d'un faisceau de trajectoires : professionnelle, domestique, conjugale, financière, politique, etc. qui s'entremêlent et entretiennent des relations causales entre elles. Depuis les travaux d'Everett Hughes⁵⁰, la sociologie étudie les carrières professionnelles au prisme du jeu des différentes sphères de la vie. En ce sens, l'entretien biographique n'est un instrument de connaissance approprié à l'étude des carrières que si l'on aborde aussi bien les aspects personnels que les aspects professionnels. Or, on se heurte dans de nombreux cas à une certaine réticence des enquêtés à parler de leur vie « privée ». Un bon tiers des répondants traitent de leur parcours en termes exclusivement professionnels, comme si tout ce qui ne relevait pas de leur carrière universitaire n'était pas assez pertinent pour en parler. Sans l'intervention du chercheur pour décroisonner la conversation, l'entretien biographique risque de devenir un récit insipide d'enchaînement de postes.

Mais l'intervention seule suffit rarement pour délier complètement les langues, comme le montre cet extrait, tiré d'un entretien auprès d'une enseignante en sciences politiques et ancienne journaliste :

« – We haven't addressed any aspects that were related to your private life, like for example having children, getting married, things like that. Do you think some of them would have been affecting your professional trajectory?

– No, I don't think so, no... I think universities are better equipped for instance to deal with...

⁴⁹ Une décredibilisation qui peut en outre prendre des formes violentes : « manifestations brutales de domination » telles que décrites par H. CHAMBOREDON *et. al.*, « S'imposer aux imposants » *Op. cit.*, p.127 ou violences verbales, dont fait part S. DUCHESNE, «Pratique de l'entretien dit "non-directif"», *Op. cit.*, p.13 en note.

⁵⁰ E. C. HUGHES, « Carrières, cycles et tournants de l'existence » et « Carrières », *Op. cit.*

particular women taking maternity leave. There is a big, big issue that is never written about that affects for instance journalism on maternity leave. (...) I don't have children so it doesn't come into it, but... [elle continue sur les différences entre journalisme et monde universitaire].

»

L'écoute de cet extrait est bien plus riche que la lecture de sa retranscription. On perçoit la gêne de l'enquêtée, ses silences, ses hésitations. On entend également que le collègue de bureau, présent à nos côtés, cesse soudain de taper sur son clavier alors qu'il écrivait continuellement depuis le début de l'entretien, brisant l'anonymat. L'enquêtée, désormais contrainte de parler sur le silence du collègue, a le réflexe de monter brusquement en généralité et trouve une issue en improvisant une analyse comparée des régimes de congé de maternité dans le journalisme et l'enseignement supérieur. Une telle situation nous met tous les deux mal à l'aise, non seulement parce que sa réticence à parler de sa vie privée en fait d'autant plus un sujet gênant, mais aussi parce que son esquive est si artificielle que je dois feindre de la prendre au sérieux pour que l'interaction puisse tenir. On perçoit bien ici le malaise que peut provoquer l'intention de collecter des informations personnelles.

Dans l'ensemble, les universitaires interrogés ont été remarquablement inventifs dans leurs stratégies de défense pour éluder l'exposition de leur personne⁵¹. La stratégie de la montée en généralité fut fréquemment utilisée. L'usage des seconde (« you ») et troisième (« one », « he ») personnes du singulier est à ce titre révélateur. La dépersonnalisation s'opère ainsi à travers un renvoi à un collectif abstrait ou, éventuellement, à un autrui significatif. En voici un exemple :

« Then the question was: 'What university would *you* go to?'. Well, there, *you* relied very heavily on the recommendations of *your* teachers, because if they thought *you* had a chance of winning a place at Oxford or Cambridge, then they would recommend *you* to try. But if they didn't think *you* were good enough for that, they would discourage *you* from trying. (...) So *I* was encouraged to apply to Oxford and *I* was successful. »⁵²

Ici, le recours à un « you » produit un effet d'universalisation d'un cas de figure qui ne s'est pas nécessairement présenté chez tous les enquêtés. Par exemple, le collègue de cet enquêté n'a pas véritablement « choisi » son université et n'a jamais envisagé de faire des études à Oxford ou à Cambridge. L'usage du « I » dans la dernière phrase semble réintroduire du personnel dans le discours, renforçant ainsi l'impression que ce qui est dit précédemment est généralisable. Ce que montre cet extrait, c'est que l'énonciation impersonnelle s'accompagne d'une lacune d'informations sur la façon dont les événements ont été subjectivement vécus par l'enquêté.

Ces deux premiers registres discursifs identifiés (l'autobiographie théorisante et la biographie collective) n'ont jamais été observés dans une forme pure. Ils sont diffus dans les paroles des personnes interrogées. En cela, ces dernières démontrent une certaine « propension au théoricisme, ou à l'intellectualisme », que Pierre Bourdieu supposait « inhérente à la position même de savant »⁵³. Assurément, ces tendances ne sont pas exclusives à la catégorie sociale des universitaires. Un employé de bureau, un expert-comptable ou un délinquant peuvent également avoir de bonnes raisons de ne pas tout révéler de leur personne et d'employer ces stratégies. Reste à déterminer – et il est difficile de le faire – si les conventions de ce qui se dit et ne se dit pas sont plus coercitives dans le champ scientifique que dans d'autres milieux sociaux. A première réflexion toutefois, on peut raisonnablement supposer qu'un champ où tout l'enjeu est justement de se faire un nom⁵⁴ soit moins propice au dévoilement de l'intime et du non-professionnel qu'ailleurs.

⁵¹ On peut du reste raisonnablement supposer que cette « compétence » soit une règle de survie dans les lieux de travail et *a fortiori* dans les milieux universitaires, où certaines données personnelles peuvent tout autant valoriser un parcours qu'agir comme stigmates.

⁵² J'ai souligné les recours à la seconde personne puis à la première personne. Il s'agit ici d'un extrait d'entretien auprès d'un enseignant en sciences politiques en fin de carrière.

⁵³ P. BOURDIEU, « Vingt ans après ». *Op. cit.*, p.292.

⁵⁴ P. BOURDIEU, *Homo academicus*, *Op. cit.* pp.34-42.

3.3. Biographie indigène

Si l'inscription de l'indigène dans un monde savant se révèle problématique à bien des égards, celle du savant dans un monde indigène a également soulevé des questions délicates. C'est ce que montrent éloquemment certaines allusions, références ou réflexions des enquêtés livrées en plein entretien, comme par exemple cette phrase isolée que lâche une chercheuse en sciences politiques :

« By the way: never, never edit a book. It's just so much work and nothing comes out to it! »

En me prodiguant ce conseil d'aînée, elle se positionne un instant en mentor, trahissant sa perception de ce que je représentais pour elle durant l'entretien. J'étais vu davantage en tant que jeune apprenti-chercheur qu'en tant qu'enquêteur. L'attitude d'une sociologue proche de la retraite est similaire lorsqu'elle me parle des rapports de force entre départements en citant tout naturellement Pierre Bourdieu⁵⁵, comme s'il allait de soi que je partage cette référence :

« Then I was interviewed by the head of mathematics. He was considered to be... this is Bourdieu's thing of the hierarchy of subjects: so one of the most senior academics would inevitably be a member of one of the higher order subjects. So the most senior academic then was the head of mathematics. And then you went down to physics, etc. and right at the bottom would be sociology [laughs]. »

Dans la partie précédente, les tendances auto-analytiques des enquêtés ont été traitées comme ingrédients d'une forme de biographie appelée « théorisante ». En retour, la place du chercheur dans l'espace social étudié peut-elle déterminer la production de matériau biographique au point de lui donner une forme indigène ?

S'il est devenu un lieu commun d'énoncer le fait que la condition épistémologique des sciences sociales suppose d'inclure dans l'analyse la position qu'occupe le chercheur par rapport à l'espace social qu'il tente d'objectiver, peu de travaux le font véritablement⁵⁶. Rapportée à l'approche biographique, cette question, pourtant à première vue capitale, n'est pas posée⁵⁷. Comment se traduit-elle dans l'analyse des récits de vie ? Il y eut certainement des cas où mon intervention non seulement a mis à jour mes intérêts (au double sens du terme) plus indigènes que savants, mais a eu également des conséquences sur le matériau produit. Ce qui peut être identifié comme la principale faiblesse de ma position de chercheur dans cette recherche est ma défaillance occasionnelle à pénétrer la subjectivité des enquêtés au moment de l'entretien (questions naïves non posées) et au moment de l'exploitation (illusion de compréhension). Le résultat aggloméré de ces micro-actions est difficilement mesurable. Quelle que soit son ampleur, on peut avancer qu'il conduit l'analyste à déchiffrer les processus biographiques des enquêtés au miroir de la sienne. On peut également imaginer qu'une trop faible distanciation aux intuitions indigènes et aux notions pré-savantes de récits de vies expose l'analyste au risque d'amalgamer ce que la recherche a objectivé avec toute un système de conceptions ordinaires, reprises des paroles des enquêtés ou réintroduites par l'enquêteur lui-même au cours de l'interprétation.

Enfin, le chercheur a-t-il toujours une longueur d'avance sur ses enquêtés et tient-il seul la gouverne de la conversation, comme le laisseraient supposer certains récits d'enquête⁵⁸ ? Deux dernières formes de biographies se discernent lorsque l'on se penche sur la relation de dissymétrie inversée

⁵⁵ Cette citation ordinaire est de toute évidence un souvenir de lecture de l'ouvrage « *Homo Academicus* », qui par ailleurs est une des références clef de mon travail de recherche.

⁵⁶ Même le chef de file de cet argument, Pierre Bourdieu, ne le réalise que d'une manière performative, puisqu'à aucun moment dans son étude du monde universitaire français il ne fait véritablement d'auto-analyse, à part son inclusion, remarquablement anecdotique, dans un plan factoriel d'individus. Dans d'autres cas, cet argument n'est mobilisé qu'à titre purement déclaratif (voir par exemple L. VIRY, *Le monde vécu des universitaires ou la république des egos*, Op. cit., pp. 63-72). Pour un rare exemple d'auto-analyse approfondie, voir F. WEBER, *Le travail à côté, étude d'ethnographie ouvrière*, Paris : Editions de l'EHESS, 1989.

⁵⁷ A l'exception de Laurence Viry (Op. cit.), mais qui ne s'interroge à aucun moment sur la forme particulière que prend ce problème lorsqu'il s'agit d'entretiens biographiques.

⁵⁸ D. DEMAZIERE, « L'entretien biographique comme interaction. », Op. cit., p.33.

entre enquêté et enquêteur : l'autobiographie pure et la biographie légitimante.

3.4. Autobiographie pure

Considérons cette caractérisation de l'entretien par Pierre Bourdieu pour mieux situer la forme de biographie à laquelle se rapportent certains fragments de nos entretiens :

« C'est l'enquêteur qui engage le jeu et institue la règle du jeu ; c'est lui qui, le plus souvent, assigne à l'entretien, de manière unilatérale et sans négociation préalable, des objectifs et des usages parfois mal déterminés, au moins pour l'enquêté. Cette dissymétrie est redoublée par une dissymétrie sociale toutes les fois que l'enquêteur occupe une position supérieure à l'enquêté. »⁵⁹

S'il est certain que l'initiative de l'entretien est presque toujours venue de moi, une partie de mes entretiens ne vérifient aucune des autres propriétés de cet énoncé. Tout d'abord, la règle du jeu est objet de négociation constante, voire de lutte. Ainsi, un philosophe à la retraite, tirant profit de sa position dominante, ne me laisse presque pas d'espace pour poser des questions, effectuer des relances, demander des précisions ou réorienter la conversation. A l'écoute de l'enregistrement (et non à la lecture de la retranscription), on sent bien qu'une intervention plus musclée visant à réinstaurer une relation d'enquête moins dissymétrique frôlerait l'insolence. Cette violence palpable dans l'interaction a provoqué une autocensure de l'enquêteur. Ce cas, de loin le plus extrême dans l'échantillon, est un cas d'entretien « en roue libre » qui a débouché sur une autobiographie presque pure. Hormis cet exemple, il me fut toujours possible de cadrer la conversation, même si ce cadrage était variable selon les cas.

3.5. Biographie légitimante

Phénomène particulièrement prégnant dans le corpus d'entretiens, la tendance à mettre en valeur son professionnalisme et à justifier de sa légitimité prend forme dans des attitudes diverses. La première, dont l'ampleur est considérable, mais difficilement objectivable, consiste à gommer les facettes les moins valorisantes de soi que l'enquêté serait susceptible de juger négativement. D'où la rareté des aveux sur certaines pratiques au travail ou dans les stratégies de carrière⁶⁰. Non pas qu'il faille soupçonner que les enquêtés soient des personnages sournois, calculateurs et corrompus, mais leurs discours semblent dans l'ensemble bien candides⁶¹. Sur ce point précis, la nature biographique des entretiens amplifie sans doute cette tendance à l'omission volontaire. Peu nombreux sont les biographiés qui livrent d'emblée les failles de leur morale, leurs côtés les plus sombres ou les facettes les plus désenchanteresses du monde académique⁶². Cette forme de représentation de soi s'adosse souvent à un discours méritocratique, qui occasionnellement, peut tendre vers l'auto-héroïsation.

Avec certains, la forme même de l'interaction a glissé du modèle classique de l'entretien sociologique vers celui d'un entretien d'intellectuel, où l'on donnait, s'il n'intervenait pas, un rôle de journaliste à l'enquêteur⁶³. Dans ces cas, la biographie qu'ils exposent – et imposent – est réduite à un cheminement intellectuel, à une « carrière cognitive », qui évolue de projet scientifique en

⁵⁹ P. BOURDIEU, « Comprendre », *Op. cit.*, p.905.

⁶⁰ Pour se donner une idée des diverses pratiques du champ scientifique que ses agents ont tout intérêt à garder lorsqu'ils sont interrogés, une lecture de P. BOURDIEU, « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°2-3, 1976, pp. 88-104 est riche en enseignements.

⁶¹ Ma connaissance de l'enseignement supérieur français me laisse raisonnablement supposer que l'on peut s'attendre à ce que le monde universitaire britannique dissimule, comme tout univers de travail d'ailleurs, une certaine composante martiale.

⁶² Un indice permettant d'appréhender cet effet de dédramatisation de soi est la façon dont le discours des universitaires change lorsque, cessant de parler de leur carrière, ils s'expriment à propos de celle d'autrui.

⁶³ Il est curieux d'ailleurs de noter ce comportement chez des gens qui sont rompus à opérer une distinction entre recherche et journalisme, et corollairement, entre un entretien de recherche et une interview journalistique.

projet scientifique. Ce genre d'attitude reflète une vision idéalisée de leur vie à laquelle ils tiennent : celle d'un parcours méritoire et légitime. C'est ce type de promotion de soi, de mise en valeur de ses compétences⁶⁴, auquel on pense à l'écoute de ce passage prononcé par une enseignante en journalisme et sciences politiques :

« So I can do journalism, I can do media, I can do politics, I can do policy, I can do political publications, so in terms of my own development, there are huge potentials. »

Ce passage d'« une stratégie promotionnelle à une confiance personnelle », c'est la difficulté que Didier Demazière a également rencontrée lorsqu'il a interrogé des élus locaux, et qu'il suggère de réduire par le moyen d'interventions chaque fois que l'enquêté déborde du cadre de l'entretien de recherche⁶⁵. Toutefois, même en restant dans ce cadre, rien ne garantit que ce qui sera dit révélera ce qui d'ordinaire ne se dit pas. A ce titre, il convient de s'attarder sur des confessions qui, dites comme telles, n'en sont pas véritablement, puisque les informations privées qu'elles dévoilent rendent plus robuste le récit de vie méritocratique. C'est l'effet des déclarations, où l'on feint de mettre cartes sur table en annonçant d'où l'on vient : « Je suis le pur produit de la génération d'après-guerre », « Je suis le premier de ma famille à être entré à l'université », « Je viens d'une famille populaire », etc. L'enquêté en revient donc à ne dévoiler des aspects de sa vie privée que lorsqu'ils jouent à son avantage⁶⁶.

Certains attributs paraissent ainsi compatibles avec les canons du professionnalisme universitaire et d'autres en seraient exclus. Cela suppose la construction cognitive d'un filtre qui, durant l'entretien, inclut et exclut l'information selon le principe de diffraction de la personnalité, que l'on retrouve dans l'acte de rédaction d'un *curriculum vitae* : tout ce qui est valorisable y est inclus, le reste étant soigneusement occulté⁶⁷. La situation d'entretien n'échappe pas à cela, même quand les enquêtés ont la garantie formelle du respect de l'anonymat.

Une autre façon de légitimer sa position consiste à justifier ce qui pourrait être perçu comme une marque d'incompétence. S'agissant d'un enseignant en sciences politiques proche de la retraite qui n'a jamais pu finir sa thèse de doctorat :

« So the PhD really rather got pushed to one side. You were living surviving day-to-day, week-to-week, trying to prepare the teaching adequately to perform, and marking load was very high as well. So research very much for me got pushed into a void quite early, simply because there was no time... my teaching load was just so awful. (...) And in the end, I was honest enough, or desperate enough to say: 'No, no, I'm not gonna finish this. There's no way I'm gonna finish this'. [And on top of that] the new Thatcher government smashed, abolished the regional economic planning councils (...) and that was the cornerstone of my PhD research. »

On sent dans son discours tout l'effort d'argumentation qu'il déploie pour défendre sa légitimité, qu'il sent menacée face à un enquêteur en passe de devenir docteur.

Enfin, attitude plus frappante encore que le discours du mérite, la tendance à se glorifier s'est faite sentir chez cet enquêté :

« So I've taught lots of courses... lots of courses. » Plus loin: « I've taught lots of different

⁶⁴ H. CHAMBOREDON, F. PAVIS, M. SURDEZ et L. WILLEMEZ, « S'imposer aux imposants », *Op. cit.*, pp.127-128.

⁶⁵ D. DEMAZIERE, « L'entretien biographique comme interaction. », *Op. cit.*, p.29.

⁶⁶ Il fut extrêmement rare d'entendre des propos remettant en cause le mérite – tel qu'il est perçu par lui – de l'enquêté, comme ce fut le cas ici : « Talking about relationships: how did you find about this vacancy in [this university]? Was it because of people, or? – Oh, that was because I had actually met an American friend I knew in London. We had mutual friends, and they knew that there would be a vacancy. – And he was from [this university]? – He was working as a psychologist in [this university], yes. – And you had met him before? – Uh, no. He was a friend of a friend, I mean. Yes, we were a sort of loose group of friends. To be honest, I think it was organised mostly with a network around drugs, to be honest [rires]. But I mean, that's how you often meet people. »

⁶⁷ Une façon de recueillir tous ces morceaux de vie que l'entretien n'a pas mis au jour serait de procéder, comme les historiens pratiquant l'histoire orale, à des recoupements avec d'autres matériaux (archives personnelles par exemple).

courses... and I developed lots of my own courses. » Par la suite: « I think probably people would say that I'm too radical, I have too many creating ideas at once. Probably... I think that would be a good criticism of me... »

Une telle insistance sur ses contributions à son département et à sa faculté montre que l'enquêté cherche à s'ériger en héros de son institution. S'il met l'accent sur la valeur de son travail, il ne parle à aucun moment de son origine sociale ni de sa formation d'élite à l'université d'Oxford.

Ainsi, la position surplombante de l'enquêté sur l'enquêteur peut avoir deux effets sur la production des informations biographiques. L'enquêté peut s'imposer dans l'interaction et instituer une règle du jeu qui se montre plus en faveur d'une autobiographie que d'une méthode de recueil de données biographiques pour la recherche. Il peut également sentir la nécessité d'affirmer, par une mise en avant de ses vertus ou de son mérite, le caractère légitime de son statut dominant.

4. Discussion

Cette manière de présenter ces réflexions peut être perçue comme excessivement analytique, pour trois raisons. Premièrement, il va de soi que les cinq formes de biographies n'ont qu'une association lâche avec les trois propriétés de la situation de recherche. Ainsi, le discours méritocratique de la biographie légitimatrice n'est sans doute pas complètement étranger au fait que les enquêtés soient familiers à l'exercice de l'enquête sociologique et tentent – plus ou moins consciemment – d'échapper à une sociologisation qui ne mettrait pas en valeur ce qu'ils voudraient. Deuxièmement, ces cinq formes identifiées ne sont pas exhaustives : il est possible d'en identifier d'autres. Et troisièmement, elles ne sont pas exclusifs entre elles et peuvent se mêler dans les récits. Un seul et même individu peut – et c'est fréquemment le cas – emprunter dans plusieurs formes pour construire son histoire de vie.

Pour ces raisons, il convient de tempérer les effets de formalisme que peut produire une mise en relation entre propriétés de la recherche et formes de biographies. Ceci étant dit, il n'est pas déraisonnable d'affirmer que ces cinq formes de notre situation de recherche ont moins de chance d'apparaître aussi nettement dans d'autres configurations.

Ce travail de réflexion peut répondre à notre propos d'appréhender les conséquences méthodologiques de l'entretien biographique auprès d'une population de savants à condition que soit clarifiée pas la portée de ces conséquences. Il s'agit, autrement dit, de comprendre dans quelle mesure elles sont généralisables à d'autres situations d'enquête.

4.1. Effets propres à la nature biographique de l'entretien

Toutes les considérations exposées dans ce chapitre ne sont pas exclusives aux seuls entretiens biographiques. Rapportées à cette approche cependant, elles revêtent une forme spécifique. La démarche dans ce chapitre a été d'illustrer la variété des formes biographiques susceptibles d'émaner des discours et d'en appréhender les conséquences. Cela conforte l'idée que l'entretien biographique est un exercice fortement indéterminé en tant qu'il peut prendre diverses formes, en fonction de la manière dont il est interprété puis exécuté par le couple enquêteur-enquêté. Les formes de biographies que nous avons ici diffèrent des registres temporels examinés par Didier Demazière : « destin ou vocation », « répétition ou fatalité », « opportunités ou projets » et « rupture ou deuil »⁶⁸. Ces derniers sont également présents dans les paroles des universitaires britanniques. Cela laisse supposer qu'ils sont assez universels pour être appliqués à l'étude de matériaux biographiques d'origines diverses. Pour autant, leur usage dans le cadre du raisonnement mené ici aurait desservi son propos initial, puisqu'ils n'auraient pas permis d'élucider ce qui relève singulièrement de la situation de recherche. Les cinq formes de biographies présentées ici n'ont

⁶⁸ D. DEMAZIERE, « Quelles temporalités travaillent les entretiens biographiques rétrospectifs ? », *Op. cit.*

aucune prétention à l'universalité, bien au contraire. Elles ont été construites dans une démarche plus déductive, partant des coordonnées de la situation de recherche. Ce faisant, elles ont permis de considérer les formes de récit propres à cette situation de recherche et d'en anticiper les conséquences sur le matériau à analyser.

4.2. Effets propres à la nature savante du milieu enquêté

De même toutes les considérations exposées dans ce chapitre ne sont pas exclusives au seul l'usage de l'entretien biographique en milieu savant. Mener des entretiens biographiques dans un monde étranger aussi bien à l'enquêté qu'à l'enquête en sciences sociales n'épargne pas le chercheur aux problèmes « classiques » de l'entretien biographique : inhibition, illusion biographique ou encastrement des faits biographiques dans les discours. Seulement, cette expérience met en relief certaines questions méthodologiques auxquelles le chercheur est particulièrement exposé. Cela s'exprime notamment dans des difficultés aussi variées que délier le récit du discours⁶⁹ ; recueillir des données sur l'individu et non uniquement sur son groupe⁷⁰ ; ou appréhender le lien entre le parcours individuel et son contexte⁷¹. La remarque inverse est tout aussi valable : biographier en milieu savant neutralise également certains problèmes communément rencontrés. Le chercheur est épargné de certains heurts, souvent rédhitoires dans la méthode biographique, tels que le risque d'ethnocentrisme⁷² ; le biais induit pas la distance de classe⁷³ ; la violence symbolique créée par l'enquêteur⁷⁴ ; ou l'incapacité, faute d'être assez informé, à poser des « questions pertinentes et impertinentes »⁷⁵.

4.3. Conséquences sur le matériau d'analyse

Une fois délimité le périmètre de ces considérations, il devient possible de raisonner sur les conséquences en termes de validité scientifique. Les entretiens sont analysés selon le principe d'une mise en série, qui implique également une mise en série des biais résultant de la situation d'entretien. Comme tout le corpus censé pourvoir les éléments de réponse à nos questions de départ est déterminé par les conditions de sa production, toute interprétation émanant de cette recherche doit se formuler dans une prise en compte de ces biais.

On comprend mieux, ces analyses faites, toutes les conséquences sur l'ensemble de la recherche que pourrait avoir un traitement non-problématique de ces entretiens. Tout l'enjeu n'est évidemment pas d'annihiler les effets de la relation d'enquête, mais plutôt d'être en mesure de savoir jusqu'à quel point il est sage de pousser la généralisation.

Ce travail réflexif est une étape importante dans notre recherche en cours sur les universitaires britanniques. Il permet d'élucider les principales sources de détermination à l'œuvre dans la production du matériau d'analyse. Si ces questionnements paraissent ne se rapporter qu'à ce cas de figure précis, ils peuvent pourtant toucher toute configuration de recherche, même si à première vue elle semble peu problématique car conforme à un modèle plus « canonique » de l'entretien biographique.

⁶⁹ G. VARRO, « Temporalité(s) et langage dans l'analyse d'entretiens biographiques », *Temporalités* [En ligne], n° 8, 2008, <http://temporalites.revues.org/index123.html>

⁷⁰ F. COCHOY, « Curriculum Vitae et connaissance préalable des personnes », *Op. cit.*, p.20.

⁷¹ D. DEMAZIERE, et O. SAMUEL, « Inscrire les parcours individuels dans leurs contextes », *Temporalités* [En ligne], n° 11, 2010, <http://temporalites.revues.org/index1167.html>

⁷² J. PENEFF, « Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française », *Politix*, 27, 1994, p. 30.

⁷³ *Ibid*, p.30.

⁷⁴ P. BOURDIEU, « Comprendre », *Op. cit.*

⁷⁵ C. PARADEISE, « Symposium sur 'Analyser les entretiens biographiques, de D. Demazière et C. Dubar' », *Sociologie du Travail*, 4, 1999, pp. 465.

5. Conclusion

L'expérience d'une recherche par entretiens biographiques auprès d'universitaires en sciences humaines et sociales montre que le matériau produit peut aboutir à une variété de formes de biographies : l'*autobiographie théorisante*, la *biographie collective*, la *biographie indigène*, la *pure autobiographie* et la *biographie légitimatrice*. Ce résultat appelle à trois remarques. D'abord, étudier un monde social donné implique une certaine intelligibilité des formes de subjectivités à l'œuvre chez les acteurs et surtout dans leurs interactions. Les objectiver contribue ainsi à la connaissance de l'objet d'étude. Ensuite, l'hétérogénéité des discours produits rappelle que l'analyste travaille sur un matériau protéiforme. Soulever ce point revient à reconsidérer radicalement l'idée d'un « genre biographique », dont l'unité est toute relative. Enfin, l'objectivation des formes de mise en récit invite à une mise en garde quant à la nature hybride du matériau d'analyse, peu docile à la classification indigène / savant.

C'est sans doute la question la plus fondamentale à laquelle touche cette réflexion. La situation de recherche ici examinée illustre clairement à quel point ces deux catégories, lorsqu'elles sont employées dans leur forme réifiée, s'écroulent dès lors que la relation d'entretien comporte une proximité *a minima* entre deux des éléments suivants : enquêté, enquêteur et enquête. Et si cet enchâssement de l'indigène et du savant met en porte-à-faux l'opposition binaire, qu'est-ce qui peut bien la faire tenir dans les situations de recherche plus « classiques » ? Cette question est bien un enjeu majeur, puisqu'il s'agit d'une distinction que les savants, justement, ont établi et perpétué, non sans efforts, durant deux siècles de sciences humaines et sociales.